

Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°22

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

38 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°22

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/21>

Présentation

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 05/08/2021 Dernière modification le 17/11/2023

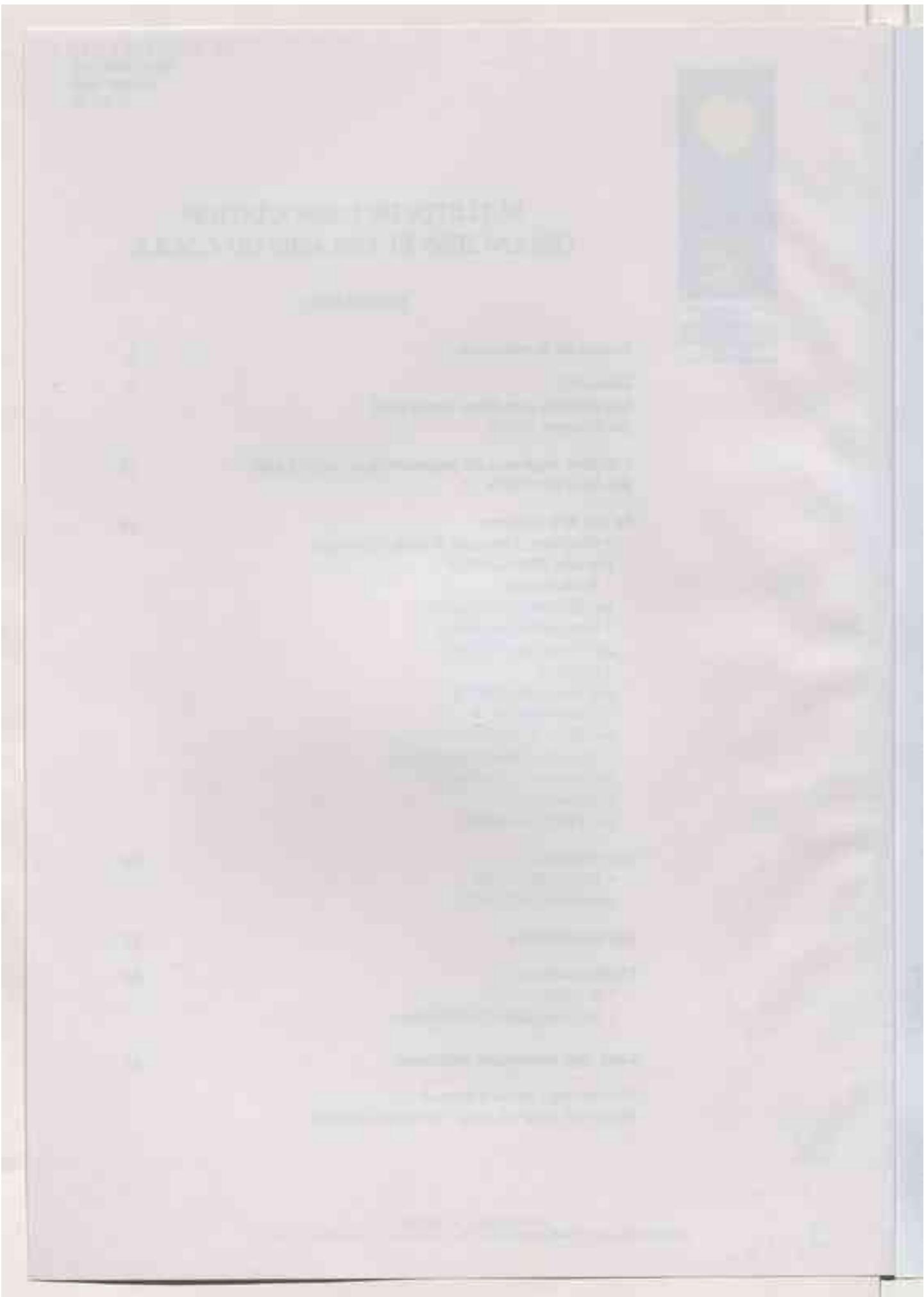


BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

SOMMAIRE

Le mot de la rédaction	5
Editorial	7
Les préfets ont deux cents ans! par Georges ROUX	
L'atelier régional de conservation NUCLEART par Paul BUSSIERE	13
La vie des régions	19
• Aquitaine, Limousin, Poitou, Charentes par <i>Elie BOULESTEIX</i>	
• Ile-de-France par <i>Hélène CHARNASSE</i>	
• Languedoc-Roussillon par <i>Françoise PLENAT</i>	
• Lorraine par <i>Georgette PROTAS</i>	
• Midi-Pyrénées par <i>René ROUZEAU</i>	
• Provence-Alpes-Côte d'Azur par <i>Maurice CONNAT</i>	
• Rhône-Alpes par <i>Pierre TURIER</i>	
Les voyages	30
• Programme 2000 par <i>Gisèle VERGNES</i>	
Les assemblées	31
L'information	33
• le Carnet	
• les Journaux et Publications	
Liste des nouveaux adhérents	35

*Illustrations : Emile Regnault
Maquette, mise en page : Bernard DUPUIS*



ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

Siège social, 5, rue Michel-Ange, 75794 PARIS Cedex 16

Fondateurs :

MM. Claude FREJACQUES (†), Charles GABRIEL (†), Pierre JACQUINOT

Président d'honneur :

M. Pierre JACQUINOT

Bureau :

Président : M. Pierre BAUCHET

Vice-Président : M. Jean-Baptiste DONNET

Secrétaire Général : M. Claudius MARTRAY

Tresorier : M. Marcel BOUQUEREL

Conseil d'administration :

Mmes et MM. Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Marcel BOUQUEREL, Hélène CHARNASSE, Maurice CONNAT, Hubert CURIEN, Jean-Baptiste DONNET, Lucie FOSSIER, Pierre JACQUINOT, Edmond LISLE, Claudius MARTRAY, Françoise PLENAT, René ROUZEAU, Marie-Louise SAINSEVIN

Secrétariat :

Mmes Florence RIVIERE, Pascale ZANEIONI

Comptabilité :

Mme Jeannine CASTET

Comité de rédaction du Bulletin de l'Association :

Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Mme Lucie FOSSIER

Coordination : Mmes Paule AMELLER et Yvonne SALLÉ

Membres : Mmes et MM. Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Lucie FOSSIER, Edmond LISLE,

René ROUZEAU, Yvonne SALLÉ

Organisation des visites et conférences :

Mme Hélène CHARNASSE

Mme Marie-Louise SAINSEVIN

Organisation des voyages :

M. Claudius MARTRAY

Mme Gisèle VERGNES

Correspondants régionaux :

Aquitaine-Poitou-Charentes : M. Elié BOULESTEIX

Languedoc-Roussillon : Melle Françoise PLENAT

Lorraine : Mme Géorgette PROTAS

Midi-Pyrénées : M. René ROUZEAU

Provence - Côte-d'Azur : M. Maurice CONNAT

Rhône-Alpes : (Lyon) M. Pierre TURLIER

(Alpes) Mme Marie-Angèle PEROT-MOREL

Recensement des visiteurs étrangers : Melle Marie de REAUX

Le Secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, de 9h à 12h30, et de 14h à 17h.

Tél. 01 44-96-44-57. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur.



Le mot de la rédaction

La tradition s'établit peu à peu de réservier aux régions le premier bulletin de l'année. C'est dans ce numéro que nos correspondants régionaux ont la possibilité de rendre plus largement compte de leur activité, de détailler les visites, les conférences qu'ils ont pu organiser dans l'année qui vient de s'écouler, d'annoncer le programme de celles qui sont à venir. A lire le n° 22, on ne peut qu'admirer les efforts déployés par nos collègues, au prix, parfois, de bien des difficultés, pour donner dans leur région respective une image vivante de notre Association.

Le rassemblement des informations provenant de toutes parts est confié chaque année à l'un de nos correspondants régionaux. Outre cette collecte, le correspondant concerné s'emploie à fournir au bulletin un article de fond consacré à une recherche menée dans un laboratoire de sa région : en 1999, M. René Rouzeau avait « ouvert le feu » en nous procurant deux excellents articles issus du centre de recherche toulousain, METEO-FRANCE ; en 2000, c'est à M. Pierre Turlier (Rhône-Alpes) qu'est revenue cette tâche, et le laboratoire grenoblois NUCLEART évoqué dans l'article de fond, éveillera bien des curiosités.

L'année 2000 est celle du bi-centenaire du corps préfectoral. Nous tenions à nous associer à cette commémoration, et il nous a semblé souhaitable d'évoquer dans le bulletin consacré aux régions une institution qui s'est d'abord voulu centralisatrice, mais que la décentralisation rend plus proche, à présent, de la vie provinciale. M. Georges Roux, que beaucoup d'entre nous ont connu comme Secrétaire général du CNRS, a bien voulu en dresser un passionnant historique, dans l'éditorial qui coiffe l'ensemble du numéro. Qu'il trouve ici l'expression de toute notre gratitude.

Le Comité de rédaction



Editorial

17 FÉVRIER 2000 : LES PRÉFETS ONT DEUX CENTS ANS !

Le 17 février 2000, deux cents années exactement se seront écoulées depuis la création du Corps préfectoral : c'est en effet le 28 pluviôse an VIII de la République que le général BONAPARTE Premier consul depuis à peine plus de 3 mois, posa sa marque sur l'administration du territoire. Si le découpage du pays en quelques 80 départements à peu près carrés et égaux en surface sinon en population, que lui léguait la Révolution, lui convenait, il n'en allait pas de même du système complexe de pouvoirs locaux qui constituait l'autre partie du legs. A la place, il institua dans chaque département «un Préfet, un Conseil de Préfecture et un Conseil Général», en précisant que «le Préfet est seul chargé de l'administration». Il accompagnait sa réforme d'une de ces formules dont il avait le secret et par lesquelles il projetait le réel politique sur l'imaginaire historique, et fit savoir qu'il avait dit : «Je veux que les Français datent leur bonheur de l'institution des préfets» !

Les instructions de Lucien Bonaparte qui accompagnaient cette décision parlaient «d'appeler à la défense et au maintien de la République tous les courages, à son administration toutes les lumières, à sa décoration tous les talents». A tort ou à raison, la mémoire populaire semble avoir plutôt retenu de ces premiers préfets leur rôle dans le recrutement de la Grande Armée : «Le maire et le sous-préfet, chante le conscrit du Languedoc, ce sont deux jolis cadets ; ils m'ont fait tirer au sort (ter) pour me conduire à la mort». A partir de 1806, d'ailleurs, il n'y eut plus de tirage au sort car on avait besoin d'à peu près tous les jeunes et rien n'indique qu'ils partaient tous volontiers. Quoi qu'il en soit, l'Empereur fut satisfait de ses préfets : nombre d'entre eux prirent place dans la Légion d'Honneur et la noblesse d'Empire. Surtout l'institution des préfets lui parut si nécessaire qu'il ne cessa d'élargir son champ géographique : en 1811 il y avait 130 départements, allant des Bouches de l'Elbe (chef-lieu : Hambourg) jusqu'au département du Tibre (chef-lieu : Rome).

Louis XVIII hésita quelque temps avant de décider de les garder : la fragilité qu'avait révélée le retour de Napoléon pour cent jours en 1815 lui interdisait de se priver d'un instrument d'autorité quel qu'en soit l'inventeur. Il en alla de même pour ses successeurs. Bien sûr, de nombreux changements d'hommes marqueront les nombreux changements de régime que connut la France de 1815 à 1870, mais l'institution ne fut en fait menacée qu'en 1848, dans les premiers mois de la Seconde République, avant que le général Cavaignac rappelle à tous les exigences de l'Ordre : même les plus libéraux jugeront alors qu'il valait mieux pour l'assurer un préfet, rebaptisé d'abord «commissaire de la République», puis «citoyen-préfet», qu'un soldat avançant sabre au clair !

Sous les quatre souverains qui gouvernèrent la France pendant les autres années de cette période, les préfets surent inscrire leur pouvoir dans le cercle des «notables» sur lesquels s'appuyaient dans une large mesure les gouvernements de ces princes. C'est le temps où les bals de préfecture ou de sous-préfecture marquent le sommet de la saison mondaine, à Perpignan comme à Quimper, à Draguignan comme à Dunkerque. Balzac, Stendhal, Flaubert, dans leur quête des ressorts de la société française de leur temps, ne pouvaient pas manquer de rencontrer les préfets et sous-préfets : ils les ont vus, dans les salons des châteaux ou dans les couloirs des palais officiels, repartir entre les notables de province les honneurs, les priviléges et des bribes de pouvoir, sans oublier d'avantagez décentement les plus proches du

gouvernement en place. Devant le peuple, il leur appartenait de vanter sans mesure le pouvoir parisien surtout quand le Second Empire tenta de s'appuyer sur le suffrage universel, plus ou moins canalisé par le système des «candidatures officielles», système largement fondé sur la capacité supposée des préfets de l'époque de porter jusqu'au moindre village le discours du Pouvoir.

Nos grands auteurs se sont apparemment moins intéressés au rôle de la plupart des préfets de l'époque dans les grands équipements qui ont marqué cette période : routes, chemins de fer, mines, manufactures, quartiers nouveaux des villes, il n'est rien qu'ils n'aient eu à autoriser, parfois à imaginer, en tout cas à encourager, avec toute l'autorité que leur conféraient leurs pouvoirs administratifs, mais aussi la confiance du gouvernement, l'étendue de leurs relations locales et parfois leur réel talent. Aujourd'hui encore on ne comprend rien à l'organisation du centre de Marseille et plus encore de Paris si on ne connaît pas le préfet Haussmann et sa rage d'écraser les vieilles trames urbaines sous le poids d'avenues larges et droites, bordées d'immeubles de fière allure. En fait, c'est dans tous nos chefs-lieux qu'on rencontrait de tels préfets qui, pour n'être aujourd'hui connus que des seuls étudiés locaux, n'en ont pas moins marqué nos cités d'une empreinte indeleible, en s'efforçant, pour que le plus grand nombre s'apprécie la modernité, de faire sortir les villes de leurs vieux remparts et de les habiller de ce que les temps anciens avaient fait de plus «nobles» en matière d'architecture.

Ce monde des «préfets notables» survécut, non sans quelques vicissitudes, jusqu'à 1877. Cette année-là, le Maréchal de Mac Mahon, duc de Magenta et Président de la République, résolut de frapper un grand coup face à l'accroissement de l'influence des républicains : gouvernement à poigne, dissolution, élections. Les préfets furent mobilisés et tentèrent de joindre leur partie. En vain : ce fut un échec, «leurs» candidats n'eurent pas la majorité. Au lendemain des élections, le Maréchal Président dut, comme avait dit Gambetta, «se soumettre ou se démettre». Il choisit de se soumettre et ne se démit que plus tard. Les préfets, eux, n'eurent pas le choix : à la première réunion du nouveau conseil des ministres, ils furent tous démis, un seul étant simplement déplacé : «j'envoyais chaque jour un faux rapport à Fourtou», expliqua-t-il plus tard, et un vrai à Gambetta ! Peu de solidarité entoura les vaincus : «ces messieurs ont joué, ils ont perdu», commenta un contemporain.

Désormais le corps préfectoral peut être considéré comme «l'ossature de la République», la structure ferme et solide qui imprime son mouvement à la Nation et autour de laquelle elle se rassemble dans les temps difficiles. De nouvelles règles s'imposent en matière de recrutement et de carrière : le Préfet n'est plus un notable, mais un commis de l'Etat, entièrement dépendant de lui. Contrairement aux pratiques des monarchies et des débuts de la République, tout cumul entre mandat politique et fonction préfectorale sera interdit. Mieux : la règle s'impose peu à peu que le Préfet doit être étranger au département où il sert, n'y avoir aucun intérêt personnel d'aucune sorte et ne pas y rester assez longtemps pour s'en créer. Désormais, c'est vers les nouveaux notables qu'il se tourne, ceux que désigne le suffrage universel dans les 3 600 cantons et les 36 500 communes. La loi de 1871 fait des préfets les exécutifs des conseils généraux et celle de 1881 leur confie la tutelle des communes. Ainsi se fonde une nouvelle relation avec la vie locale : ils ont de grands pouvoirs, certes, mais ils doivent les utiliser avec mesure, savoir expliquer l'usage qu'ils en font aux élus, à l'opinion et bien sûr au gouvernement. S'ils se veulent les avocats des intérêts locaux face à Paris, mal n'ignore pour autant que c'est de leur dépendance à l'égard du pouvoir central qu'ils tirent leur propre pouvoir; même si c'est du Conseil général qu'ils ont obtenu jusqu'à ces dernières années leur logement de fonction, leurs voitures, leur personnel de service et leurs crédits de réception. Ce système de «co-responsabilité» entre des élus locaux et un représentant du pouvoir central a duré 110 ans, provoquant

sans doute bien des frustrations de part et d'autre, mais presque jamais de crise ni de blocage.

Car le prestige du préfet de la République est tel, dans la plupart des départements de France, que sa présence aux inaugurations, aux commémorations et autres comices agricoles est un privilège que les élus s'arrachent. Ici, c'est Alphonse Daudet qui nous décrit «le sous-préfet aux champs» tentant de préparer son discours : «Messieurs et chers administrés...». Des réunions de maires aux chefs-lieux des cantons ou des conseillers municipaux en mairie se tiennent à sa demande. Des banquets sont organisés en son honneur. Celles sensibles à ce qu'il incarne, les élus voient aussi dans ses mains la clé du coffre-fort d'où sortent les subventions de l'Etat, au terme de procédures complexes et mystérieuses dont il est censé avoir la maîtrise.

Autour des préfets, qui se veulent les représentants de tous les ministres, se constitue peu à peu une sorte d'état-major local de la République, formé des chefs de service des différents ministères en charge des politiques publiques : Ponts et Chaussées, Génie Rural, Impôts, Perception, Domaines, Police, Gendarmerie, Monuments Historiques, etc..., sans oublier l'Inspection académique par qui s'établit le lien entre les préfets et ces autres supports de la République que sont les instituteurs. «La tête d'un préfet, en charge de tant de services publics, devrait être un dictionnaire encyclopédique vivant», disait Haussmann à Napoléon III. Sans aller si loin, le préfet de la République doit s'intéresser à tout ce qui se passe dans son département : aucun domaine ne peut lui être tout à fait étranger car il peut avoir à intervenir dans chacun d'eux, dès lors qu'il préoccupe un segment significatif de la population ou recèle le risque de déclencher une «crise» : risque naturel, technique, politique, économique ou social, le préfet ne doit rien négliger.

Ainsi, par delà l'instabilité des gouvernements des III^e et IV^e Républiques, par de la même leur propre instabilité que provoque l'alchimie complexe et mystérieuse des mouvements préfectoraux parfois extrêmement rapides, les préfets sont de l'avis général un élément de stabilité et d'équilibre dans une vie locale que les passions, partisanes, personnelles, ou «de clocher», sont soupçonnées de perturber parfois. Cela suppose que, par delà les individualités diverses, se forme un véritable «corps» ayant un «esprit» spécifique, manqué moins par la solidarité de ses membres que par une communauté d'expériences et de conceptions qui dicte une homogénéité suffisante dans le mode d'exercice de la fonction.

Pourtant l'invasion de la France par les armées d'Hitler en juin 1940 et l'occupation qui l'a suivie ont montré les limites de cette homogénéité : face à la défaite et à la politique de collaboration adoptée par le gouvernement de fait, face aux choix moraux auxquels se trouvaient confrontés tous les fonctionnaires d'autorité, que de différences dans les attitudes ! Un nom reste présent à nos mémoires : Jean MOULIN inaugure la Résistance dès juin 1940 lorsque, préfet d'Eure-et-Loir, il tient tête à l'envahisseur qui lui demande de signer un texte ignoble. Plus tard, il rejoint Londres et sera, sous l'autorité suprême du général de Gaulle, en Angleterre, puis en France occupée, le rassembleur et l'organisateur de la Résistance en tant que président de son Conseil National, jusqu'à ce que la sombre affaire de Calluire le livre à l'ennemi, à la torture, à la déportation et à la mort. Il demeure aujourd'hui le symbole de ce que le Corps préfectoral ressent de meilleur en lui : au dessus de l'habileté, du réalisme et de l'obéissance, l'exigence d'un engagement personnel pour un idéal patriotique et républicain. C'est la même éthique qui conduisit 39 préfets et sous-préfets à mourir pour la France pendant la seconde guerre mondiale, au cours d'opérations de combat, fusillés ou en déportation.

On ne peut pour autant oublier que certains, au contraire, ont choisi d'apporter leur concours à l'envahisseur, mettant au service de ses plus odieux projets les fonctionnaires

placés sous leur autorité jusqu'à les faire participer aux crimes contre l'humanité qui les déshonorent et nous déshonorent à jamais. Comment ne pas reconnaître en particulier que, même parmi ceux qui ont passé sans encombre les épreuves de l'épuration, même parmi ceux qui ont poursuivi par la suite les carrières les plus brillantes et entretenu des relations du plus haut niveau, bien des faits sont longtemps demeurés plus ou moins cachés et ne peuvent être portés à la lumière sans provoquer honte et répulsion?

En 1944 et 1945, dans bien des chefs-lieux de régions et de départements, le jour de l'installation des «préfets de la Libération» se confond avec la Libération elle-même: installés par des résistants armés au poing ou nommés de manière plus classique quelques jours après le départ des troupes d'occupation, ils marquent par leur seule présence que la France renait, que sa capitale est de nouveau Paris et que son régime est toujours la République. Les trente années qui suivront ne seront pas seulement «glorieuses» pour notre économie, mais aussi pour le Corps préfectoral. Désormais recruté par la voie de l'ENA, il associe à son image ancienne de loyalisme et de représentativité, une image nouvelle de compétence et de technicité. Sur le plan politique, les événements d'outre-mer et particulièrement d'Algérie ont montré qu'il était étranger aux «dérives» qu'ont manifestées alors bien d'autres corps de fonctionnaires d'autorité. A partir de 1958, la stabilité de l'Etat et le prestige de son chef renforcent la stabilité et le prestige de ses membres. Parallèlement, c'est autour des préfets que se sont constituées peu à peu les nouvelles régions, pour l'ordre public d'abord avec les Commissaires de la République régionaux à la Libération, puis les «IGAME» (inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire, 1948), pour le développement économique ensuite, au sein des «circonscriptions d'action régionale» (1956), puis des «régions de programmes» (1962). La place des «socio-culturels» par rapport aux «politiques» dans les nouvelles régions fait question et constitue un enjeu du référendum de 1969. Mais celle des préfets n'est pas contestée, du moins dans les allées du pouvoir, et la réforme régionale de 1972 confirmera le rôle central des préfets de région.

A cet égard, comme à bien d'autres, 1981 marque un tournant : la décentralisation. Sans doute la Constitution de 1946 avait déjà posé le principe de l'exécution des décisions des assemblées locales par le maire ou leur président et la constitution de 1958 ne l'avait pas exclu. Sans doute le mot «tutelle» était déjà imprononçable devant un auditoire d'élus locaux et les préfets ne pouvaient plus guère appuyer l'annulation d'une délibération locale sur de sens arguments d'opportunité. Mais la rédaction, le vote et la mise en œuvre en quelques mois, de textes qui appliquaient les nouveaux principes dans toutes leurs conséquences, sous l'autorité dynamique de Gaston DEFERRE qui semblait traiter cette réforme avec d'autant plus d'urgence qu'elle était le fruit de sa longue expérience politique, n'en provoqua pas moins une sorte de traumatisme dans les préfectures, où les préfets étaient d'ailleurs redevenus pour quelques années des «commissaires de la République».

Très vite, le Corps préfectoral se ressaisit. Certains vont servir par détachement en tant que directeur général des services des nouvelles administrations territoriales décentralisées. Après les enthousiasmes des premiers jours et le passionnant travail d'organisation des premières années, ils ne se sentiront pas tous vraiment à l'aise dans ces fonctions : moindre ampleur des problèmes, effacement contraint face aux pouvoirs élus, rivalité avec des «entourages» appartenant aux appareils politiciens, parfois enjeux conçus comme purement électoraux, voire liés au clientélisme, ou à pire, ont eu souvent raison de leur enthousiasme. Pour d'autres, ces détachements prennent place dans la carrière à titre de «mobilité», apportant une expérience complémentaire destinée à être utilisée par la suite dans un poste au service de l'Etat. D'autres enfin ont trouvé dans ces fonctions une autre manière de remplir l'idéal d'action qui les avait conduits à s'engager dans l'administration du territoire.

Mais, pour l'essentiel, le Corps préfectoral a fait face à ce nouveau défi par une double démarche. D'abord, jouer le jeu des nouvelles relations avec les collectivités locales : la réforme de la planification opérée la même année par Michel ROCARD, en créant les «contrats de plan Etats-régions», faisait de la négociation la méthode administrative la plus pertinente en matière de choix d'avenir. A peu près au même moment, l'Union européenne en ouvrant ses «programmes intégrés», puis ses «fonds structurels», imposait elle aussi la négociation : fondée sur d'interminables allers-retours entre «le terrain» et la Commission, la méthode «bruxelloise» est sans doute peu propice aux décisions rapides, mais elle est néanmoins intéressante par l'appel à la réflexion collective qu'elle contient. A l'heure où l'investissement public se fait par «financement croisé» et addition de participations d'une ou plusieurs communes, d'un ou plusieurs groupements de communes, du département, de la Région, de l'Etat avec parfois plusieurs ministères, et de l'Europe enfin, les Préfets ont compris qu'ils pouvaient être, en relation avec toutes les parties, des «chefs d'orchestre», ou plus modestement des «assembliers», grâce auxquels ni la complexité des procédures, ni les rivalités politiciennes locales, n'empêchent les bons projets de réussir.

Ensuite, afin d'être pour les collectivités décentralisées des partenaires efficaces, les Préfets ont besoin d'avoir des pouvoirs réels, ce qui suppose d'une part que les administrations centrales abandonnent tout rôle dans la mise en place locale des politiques qu'elles contribuent à définir au niveau national, et d'autre part que les échelons locaux des divers ministères poursuivent les mêmes objectifs et parlent d'une seule voix en matière administrative. D'où une série de dispositions législatives et réglementaires dont la principale est la charte de la déconcentration¹ de janvier 1993, qui ont pour but de permettre au Préfet d'être vraiment le «patron» des services de l'Etat dans sa région ou son département. A l'évidence, la volonté des préfets de dépasser au niveau local les cloisonnements administratifs et techniques sclérosants, est une tendance durable et forte du grand chantier de la réforme de l'Etat auquel chaque gouvernement apporte sa pierre.

Au total, ni la décentralisation, ni la construction européenne n'ont réellement affaibli le Corps préfectoral : bien au contraire, nombreux sont ses membres qui considèrent qu'en distinguant nettement deux types de responsabilités et deux manières de les exercer, ces évolutions leur ont donné de meilleures occasions de mettre en valeur leurs qualités et de rendre sensible leur nécessité. D'ailleurs leurs responsabilités en matière d'ordre public notamment, mais aussi pour toutes les activités réglementées, demeurent essentielles et ne sont pas atteintes par ces évolutions.

Car le vrai défi auquel est confronté le Corps préfectoral n'est pas essentiellement institutionnel. Les vraies questions ne sont-elles pas plutôt : qu'est-ce qu'une autorité démocratique dans une société qui a priori rejette l'autorité ou du moins s'en méfie ? Et si l'autorité est toujours nécessaire, quels objectifs et quels modes d'exercice conformes aux principes de la République devrait-on lui assigner ? Et comment les faire comprendre et approuver par le plus grand nombre ?

La célébration de son bicentenaire donnera au Corps préfectoral l'occasion de mieux se faire connaître du public : un timbre-poste, une exposition, un colloque sont prévus à Paris et bien d'autres manifestations dans les régions et départements.

Le souvenir de l'assassinat du préfet Claude ERIGNAC, dont le second anniversaire marquera aussi le mois de février 2000, conférera à ces journées un caractère de gravité : cet acte odieux interpelle en effet le corps préfectoral et l'opinion publique, non seulement parce qu'il a arraché à l'affection de sa famille et à l'estime de tous ceux qui le connaissaient une personnalité particulièrement attachante, mais aussi parce qu'il met en évidence, par delà la

simplicité et la générosité d'un comportement individuel, la réalité symbolique qu'incarne un préfet de la République.

Dans ce contexte, la célébration du bicentenaire sera pour le Corps préfectoral l'occasion d'une **réflexion en profondeur** sur le passé et le présent d'une institution aussi ancienne et qui a traversé des époques si variées, mais surtout d'une **recherche prospective** des besoins de nos compatriotes dans les prochaines années et des moyens dont disposeront pour y répondre l'Etat et ceux qui le servent.

Car c'est par le service qu'elle rend aux citoyens que s'impose une institution démocratique, bien plus que par la notoriété ou même la qualité de ses membres.

*Georges ROUX**



*Secrétaire général du CNRS de 1979 à 1982

L'Atelier régional de conservation nucléart*

Enfouis sous terre, embourbés au bord de l'eau, soumis aux intempéries de l'atmosphère ou attaqués par des insectes ou des microbes, les objets du passé qui avivent notre intérêt exigent des efforts peu connus d'ingéniosité, de minutie, de patience pour les faire revivre dans toute leur originalité. Une idée simple et géniale, pour donner un nouvel essor à de telles activités en utilisant les propriétés physico-chimiques du rayonnement gamma, fut émise en 1969 par Louis de Nadaillac, ingénieur au Commissariat d'énergie atomique (CEA). Le laboratoire Nucléart naquit alors à la Section d'application des radioéléments du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG). Les premiers travaux consistaient à assurer la conservation d'objets en bois : statue jurassienne du XIV^e siècle, parquet d'une pièce de l'Hôtel de Ville de Grenoble (maintenant Musée Stendhal), etc. Impregnés d'un monomère radiodurcissable, ils étaient irradiés par une source intense de Cobalt 60 qui le polymérisait *in situ*, d'où la consolidation de l'objet, en même temps d'ailleurs que sa désinfection.

Cette démarche et ses premiers succès, tels qu'avec trente ans de recul ils se révèlent bien acquis, ont été suivis d'un grand développement dû à l'intérêt croissant des milieux concernés et aussi à la complexité des situations à gérer, qui apparaîtra au long de notre exposé. La nécessité de travailler avec prudence et circonspection est impérative, puisque chaque objet est une pièce unique et de grande valeur culturelle : on ne devait pas risquer d'endommager la momie de Ramsès II en la désinfectant (1977, retournée ensuite au musée du Caire), ni les pirogues néolithiques de Bercy en les consolidant (elles seront au Musée Carnavalet fin 2000)... L'accroissement des moyens de traitements et de recherches a

mené le laboratoire à son statut actuel de Groupement d'Intérêt Public Culturel (GIPC) associant le CEA, le Ministère de la Culture, le Conseil régional Rhônes-Alpes, le Conseil général de l'Isère et la Ville de Grenoble, pour gérer un atelier de 3000 m² où travaillent une vingtaine de personnes avec un budget de quelque 10 MF : nous allons essayer de vous en présenter et expliquer les activités.

L'Irradiation

Le Cobalt 60

Il est préparé au CEA en mettant dans le flux de neutrons d'un réacteur nucléaire du cobalt naturel, qui contient le seul isotope ⁶⁰Co. Il est livré en barreaux de cobalt métallique, entourés d'une gaine pour éviter d'éventuelles disseminations. Au fur et à mesure que les noyaux de ⁶⁰Co se désintègrent, la radioactivité de la source diminue, suivant une loi exponentielle qui divise son activité par 2 tous les 5,27 ans. Il faut donc recharger un lot de sources au fil des années.

Les noyaux de cobalt 60 qui se désintègrent émettent chacun un électron et deux photons. Ces électrons n'ont qu'un faible parcours dans la source ; ils n'en sortent pas et l'échauffent. Les photons, appelés rayons Gamma pour marquer leur provenance nucléaire, sont de même nature que les rayons X, mais dans le cas du cobalt 60, ils transportent, avec 1,17 et 1,33 MeV, de dix à 100 fois plus d'énergie. Ils peuvent donc traverser des épaisseurs bien plus grandes de matière. Seulement quelque 10% d'entre eux sont absorbés par la source et contribuent à son échauffement, 50% sont absorbés par 11 cm d'eau ou par environ 20 cm de bois, ou par 5 cm de béton ou 6 mm de plomb.

* ARC-Nucléart, CEA-Grenoble, 17, rue des Martyrs, 38054 Grenoble Cedex 9

Ils conviennent donc parfaitement pour traiter des objets soit très épais mais peu denses, soit peu épais mais très denses.

L'énergie de ces photons est heureusement insuffisante pour provoquer des réactions nucléaires et, par conséquent, ils ne peuvent pas rendre radioactifs les objets traités. Chaque photon disparaît d'un seul coup, essentiellement en donnant la totalité ou une part importante de son énergie à un seul électron d'un atome rencontré. Mais cet électron, lui, perd toute cette énergie progressivement, le long de son faible parcours, en produisant une multitude d'excitations et d'ionisations. Ces dernières sont responsables des réactions chimiques amorcées dans le matériau cible "par le rayonnement gamma" : polymérisation de certains monomères (ce que l'on cherche ici mais aussi, au contraire, dégradation de certains polymères (dont la cellulose), sensibilisations des émulsions photographiques, réactions diverses aboutissant à endommager voire tuer des organismes vivants.

Si la dernière mention est favorable aux actions de désinfection, elle implique d'importantes mesures de sécurité pour préserver les personnes qui exécutent tous les travaux nécessaires dans le voisinage des sources. On doit en effet utiliser une source très intense pour au moins trois raisons :

- autant que possible, chaque irradiation ne doit pas dépasser un ou deux jours, vu le programme de travail;
- les rayonnements sont émis dans toutes les directions avec la même possibilité, alors que l'objet placé au voisinage de la source ne concerne qu'un angle solide assez petit;
- le rayonnement étant très pénétrant, les processus décrits précédemment aboutissent à une ionisation assez faible dans chaque élément de volume.

On arrive alors à mettre en œuvre une source de 100 000 curies (Ci) soit $5 \cdot 10^7$ becquerels (Bq), et 1 Bq signifie 1 désintégration, donc 2 photons par seconde. L'intensité du rayonnement de la source nuc qui atteint

unité le personnel doit être divisée par plusieurs dizaines de millions à l'aide d'absorbeurs convenables, pour respecter les normes établies. On aboutit ainsi aux dispositifs décrits ci-après.



Figure 1 : Installation d'irradiation d'ABC-Nicoll

L'Installation

La casemate d'irradiation, avec ses parois de béton d'une épaisseur de 1,5 m, est représentée sur la figure 1. Source et cible y disposent d'un espace de 4 m sur 4 m. L'objet à traiter y est installé en l'absence de la source, qui repose au fond d'une piscine, comme on le voit sur le dessin. Elle y est recouverte de 4 m d'eau, ce qui isole le personnel des rayonnements et limite l'échauffement expliqué précédemment. Pour l'amener dans la casemate, on la fait glisser sur des rails en la tirant avec un câble. Elle est constituée d'une cinquantaine de barreaux dont la configuration est modifiable. Les opérations de mise en place, télécommandées, peuvent être contrôlées visuellement grâce à un hublot en verre au plomb.

Les irradiations

L'énergie déposée dans un objet irradié (la dose) se calcule à partir de la géométrie du dispositif, de l'intensité de la source, des propriétés d'absorption du matériau composant la cible et de la durée d'exposition. On l'exprime dans une unité appropriée qui est le Gray (Gy), correspondant à 1 joule reçu par 1 kg de matériau traité.

La désinfection des bois requiert une dose de 500 Gy si l'on peut se contenter de provoquer

la stérilité des insectes xylophages pour arrêter leur prolifération, mais 1,5 kGy sont nécessaires pour les tuer. 2 kGy suffisent pour arrêter la croissance de certains champignons, mais la neutralisation de leurs spores peut exiger beaucoup plus. L'opération la plus demandée, la radiopolymérisation est la plus exigeante puisque les doses nécessaires vont jusqu'à 20 kGy.

On comprend alors qu'un facteur important dans la prise de décision concernant la dose à appliquer soit la conservation des qualités physiques du matériau de base de l'objet, mais aussi celle des colles, la couleur des peintures, etc. La couleur des bois polychromes supporte jusqu'à 1,4 Gy. Il est recommandé de ne pas dépasser cette même dose avec les papiers. Le bois sec résiste bien à 10 kGy et même, ses propriétés mécaniques sont améliorées par de faibles doses. Fort heureusement, le bois bien imprégné d'un monomère supporte les doses plus élevées que requiert la radiopolymérisation.

Enfin, le débit de dose (dose reçue par unité de temps), donc la durée du traitement, revêt une grande importance si l'on veut éviter la détérioration due à l'échauffement de l'objet irradié, provenant de la source elle-même, de l'absorption du rayonnement par la cible, et surtout, des réactions chimiques provoquées par l'irradiation, essentiellement la polymérisation du monomère incorpore.

La préparation

L'installation d'irradiation précédemment décrite n'occupe qu'une petite partie de la surface d'ARC-Nucléart, ce qui laisse entrevoir l'importance de la préparation des objets à leur traitement final. Leur nombre et leur diversité, voire leur taille, se sont accrus au fil des ans, et la fig. 2 montre en exemple l'étrave d'un bateau romain de Marseille. Mais surtout, les traitements que

ces objets doivent subir, et que nous allons examiner maintenant, requièrent un personnel et des installations importants, nécessaires non seulement par la routine mais aussi par des recherches.

Pour pouvoir s'impregnner correctement des produits utilisés pour leur conservation, les objets doivent être souvent débarrassés de détritus, poussières et graisses. A ce stade peut apparaître ou s'imposer un murec-



Figure 2. Étrave d'un bateau romain en bois (Marseille) en cours de préparation, présenté par Philippe Gauv.

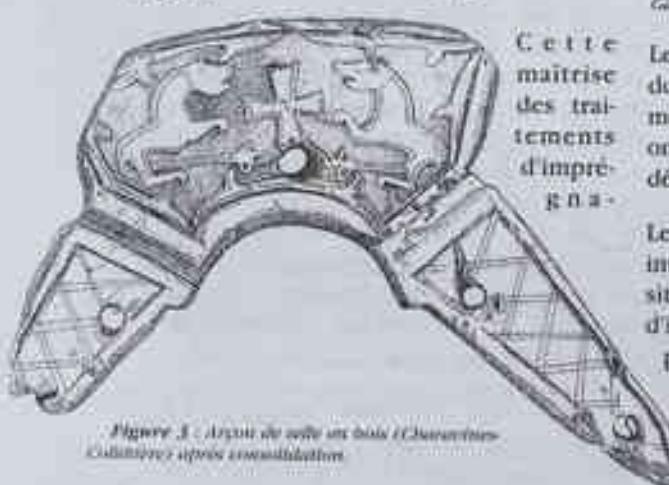
lement qui conduit à repérer toutes les pièces d'un objet afin de pouvoir les réassembler sans grandes difficultés à la fin des opérations. La fragilité ou les dimensions de l'objet peuvent aussi conduire à le fragmenter. Enfin, on peut être amené à fabriquer plusieurs supports pour le positionner dans les installations de traitement. Il ne reste plus alors qu'à pratiquer les essais qui seront jugés indispensables avant de soumettre l'objet entier aux opérations de consolidation.

Les objets secs acceptent l'impregnation directe par le monomère radiodurcissable. Celui-ci peut être aussi bien le méthacrylate de méthyle utilisé à l'origine que le styrène, ou des résines styrène-polyester ou d'autres. Pour ce traitement, Arc-Nucléart dispose de quatre cuves de 70, 200, 1700, et 4000 litres, dont trois peuvent supporter des pressions de 10 bars.

Les bois, cuirs, cordages, vanneries qui ont séjourné plusieurs siècles dans l'eau, sont gorgés de cet élément, qui les a fragilisés non seulement en provoquant un gonflement mais encore par attaque chimique. Dans les

meilleurs cas, l'eau peut être éliminée en imprégnant les pièces par des polyéthylène-glycols cryoprotecteurs et consolidants, puis en pratiquant le séchage à l'air ou par lyophilisation (congélation suivie de vaporisation sous vide).

Art-Nucléart est devenu spécialiste des cas les plus difficiles en mettant au point un procédé plus efficace en même temps que plus rapide pour le séchage. LA METHODE NUCLEART consiste à extraire l'eau par immersion de l'objet dans plusieurs bains successifs d'un solvant avec lequel elle est miscible, comme l'acétone, le méthanol ou l'éthanol. Ensuite, ce solvant est lui-même éliminé par échange avec une résine radiodurcissable non soluble dans l'eau, comme styrène-polyester, ce qui peut prendre des semaines ou des mois suivant la taille de la pièce. Un des plus beaux exemples d'une telle réussite est l'arçon de selle provenant du site de Charavines-Colletière, représenté sur la figure 3.



tion a même abouti à confier à ARC-Nucléart des pièces qui ne seront pas irradiées parce que leur taille ne leur permet pas d'entrer dans la casemate. Leur traitement se termine par une imprégnation par des PEG consolidants et hydrophobes.

Gammagraphie et gammadensitométrie

On pratique la radiographie à l'aide de

rayons gamma comme à l'aide de rayons X, mais avec l'avantage de pouvoir étudier des objets plus épais ou plus absorbants. Un exemple d'application qualitative est le repérage de diverses particularités à l'intérieur d'une statue grecque d'Aphrodite en pierre, comme il est montré sur la figure 4.

Repérage et positionnement des inserts

1 à 13 : inserts métalliques

A, B : cales remplies partiellement d'un métal lourd, probablement du plomb

C : cales

Hauteur de la statue : 71 cm



Figure 4
Gammagraphie d'une statue grecque d'Aphrodite en pierre

Les mesures quantitatives de l'absorption donnent accès à la densité des divers éléments de volume du matériau. Pour les bois, on peut alors détecter des noeuds, des déviations du fil, des poches d'eau etc.

Les sources utilisées sont beaucoup moins intenses que pour la radiopolymérisation in situ, puisqu'on leur demande seulement d'impressionner une émulsion photographique derrière l'objet, et ces travaux peuvent être effectués avec des installations moins... lourdes.

Un survol des résultats

L'impact national d'ARC-Nucléart est illustré par la figure 5, en ce qui concerne une seule année, et s'accompagne d'un rayonnement qui a traversé nos frontières. Les objets qui lui sont redoublés d'une nouvelle existence viennent aussi bien des temps modernes que de l'époque néolithique et sont constitués de matériaux aussi divers que pierre, céramique, plâtre, ossement, bois, cuir etc. Leurs dimensions vont de quelques dizaines de centimètres aux 11 mètres de la pirogue

récemment traitée en une seule pièce (donc sans irradiation).

La radiopolymérisation *in situ* pratiquée sur des bois dont elle améliore les propriétés mécaniques a débouché sur une application industrielle, pour la production de parquets «grands passages», par exemple à Paris, celui de la salle Pleyel et celui de la galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle, etc.

La maîtrise de toutes les opérations conduisant à la conservation des biens culturels depuis l'extraction des fouilles jusqu'à la mise en place au musée voire chez des particuliers, en passant, bien sûr, par ses procédés originaux, a mené ARC-Nucleart à une position primordiale en ce domaine.

Paul BUSSIERE

Bibliographie succincte :

- Plaquette de présentation d'ARC-Nucleart
- Catherine VINCENT, "Les rayons gamma rajeunissent les pièces rares des archéologues", dans *Le Monde*, 6 février 1997, p. 24.
- Philippe COEURÉ, «Conservation-restauration des biens culturels par des techniques nucléaires. Le nucléaire et la sauvegarde du patrimoine culturel», *Revue générale du Nucléaire*, 1999, n°1, pp.38-43.

Notes :

(1) L'étrave du bateau romain (III^e siècle) fut découverte lors des fouilles effectuées pour l'aménagement d'un parking place Jules Verne à Marseille, au début des années 90. Elle est maintenant exposée dans cette ville, au Musée de la Vieille Charité.

(2) Le site de Colletière à Charavines, est immergé dans les eaux du lac de Paladru. Il date de 1003-1035. Son immersion a permis la conservation par milliers d'objets du temps : c'est le cas de cet arçon de selle. Ainsi a-t-on pu entreprendre l'étude d'une entreprise de colonisation et de mise en valeur des terres par plusieurs familles de "chevaliers-paysans" (cf Michel Collardelle et Eric Verdel, Chevaliers-paysans de l'an mil, 1993).

(3) La pirogue carolingienne vient de Noyen-sur-Seine. Découverte en 1990, elle se trouve à présent sa restauration terminée, au Musée de Nemours.

Catherine VINCENT, "Les rayons gamma rajeunissent les pièces rares des archéologues", dans *Le Monde*, 6 février 1997, p. 24.

Philippe COEURÉ, "Conservation-restauration des biens culturels par des techniques nucléaires. Le nucléaire et la sauvegarde du patrimoine culturel" dans *Revue générale du Nucléaire*, 1999, n°1, pp.38-43.



Figure 5 : Collection (liste) d'objets présents à AREVA-Nucleart

Remerciements : Que Philippe COEURÉ, directeur d'AREVA-Nucleart de 1994 à 1998, reçoive ici tous mes remerciements pour la visite d'AREVA-Nucleart par un groupe d'anciens du CNRS, pour les nombreuses informations que j'ai reçues de lui, et pour les illustrations qu'il m'a fournies pour le présent article.

Paul BUSSIERE

La vie régionale



AQUITAINE-LIMOUSIN POITOU-CHARENTES



Projet 2000 :

Visite de la ville de Rochefort
dates 25 et 26 mai

Programme :

- le 25 : la ville «en damier», l'arsenal maritime du XVIII^e siècle à l'an 2000.
L'Ecole de médecine navale, la Corderie royale, et surtout la double forme où est reconstruite à l'identique la frégate «Hermione», réplique du vaisseau sur lequel s'embarqua La Fayette pour l'Amérique, au XVIII^e siècle.
- le 26 : visite de Brouage, port fortifié du XVII^e siècle qui se trouve maintenant à l'intérieur des terres. Après-midi, visite rapide de La Rochelle.
- hébergement en hôtel deux étoiles (nuits des 24 et 25)
- car pour la journée du 26.
- prix approximatif 1500 F, incluant deux nuits avec petit déjeuner, deux dîners et deux déjeuners. Le voyage du domicile à Rochefort n'est naturellement pas inclus.

Ce voyage sera ouvert à tous les adhérents de l'Association. Des précisions ont été envoyées en décembre aux adhérents de la région et aux correspondants régionaux.

Elie BOULESTEIX

ILE-DE-FRANCE



LES CONFERENCES

Mars : la réunion de membres de la région Ile-de-France ayant lieu au mois de mars, la projection du film d'Alain Devez, *La forêt de Fontainebleau*, est reportée à une date ultérieure.

Le jeudi 27 Avril

Monsieur Gaston Duchet-Suchaux
Archiviste-Paleographe

Les Châteaux forts

Surgis en France au X^e siècle, à la faveur de l'émergence du pouvoir central usurpé par ses principaux représentants - ducs, comtes ou marquis, les châteaux furent d'abord en bois et juchés sur des «mottes». Le

monde féodal s'organisant, les plus puissants des seigneurs se mirent à construire leurs bastilles en pierre. La forme et les fonctions de ces forteresses ont évolué ensuite. Nombreux sont les aspects présents par ce phénomène, qu'ils soient d'origine technique, militaire ou sociologique (diversité de fonction de ces édifices). Nous évoquerons ensuite l'impact des croisades et la diffusion géographique, le phénomène étant non seulement européen, mais aussi islamique.

Le vendredi 19 mai

Monsieur Pierre Georges

Directeur du Musée National de l'Orangerie

Claude Monet : *le cycle des nymphéas*

Le résumé de la conférence figurera au verso de l'invitation qui vous sera adressée en temps utile.

LES VISITES

Les jeudis 2 et 16 mars à 14 heures

Visite du CEA à Saclay

Grâce à une autorisation obtenue en raison de notre appartenance au CNRS, deux visites de 40 personnes pourront être organisées. À chaque fois, les participants seront répartis en trois groupes dirigés par des ingénieurs du Centre.

Le jeudi 2 mars, trois thèmes sont proposés :

- le réacteur expérimental Osiris (réserve en priorité aux membres des sciences exactes)
- le laboratoire d'essais sismiques Tamaris
- le laboratoire d'études du combustible irradié

Le jeudi 16 mars, trois autres thèmes seront proposés :

- le Laboratoire d'essais sismiques Tamaris
- le Département d'ingénierie et d'études des protéines
- le Service de pharmacologie et d'immunologie

Un autocar sera mis à la disposition des participants. Rendez-vous : Place de l'Opéra.

Le mercredi 8 mars à 15 heures
Le jeudi 21 septembre à 14 heures 30

Pour ceux qui ne l'ont pas encore visité :

Le Musée Rodin à Paris

Ce Musée est établi dans la demeure d'Abraham Peyrenc, vaste hôtel considéré au milieu du XVIII^e siècle comme « la plus superbe maison de Paris ». Plus de cinq cents sculptures y sont conservées, l'artiste ayant fait don de ses œuvres et de ses collections à l'Etat. Dans le jardin sont présentées les grandes œuvres d'extérieur : *La Porte de l'Enfer*, *Balzac*, *Le Penseur*, *Les Bourgeois de Calais*... Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvent des œuvres majeures : *L'âge d'attein*, *La Matin de Dieu*, *Le Baiser*, *La Cathédrale*..., tandis qu'au premier étage sont rassemblées des pièces de plus petites dimensions, des maquettes et des esquisses.

Chaque groupe comprendra 25 personnes. Il sera guidé par une conférencière du Musée, indispensable pour comprendre ces œuvres qui ne peuvent être pleinement appréciées que si on en connaît le mode de conception.

Avril : le mardi 18 à 14 heures 30

Mai : les mercredi 3, vendredi 12, mardi 16, mardi 30 à 14 heures 30.

Pour illustrer la conférence de Monsieur Gaston Duchet-Suchaux

Le Château de Vincennes

La forêt de Vincennes est acquise par la couronne dès le XI^e siècle. Très tôt, le site attire les rois de France. Saint-Louis semble l'avoir affectionné, bien qu'il n'y ait alors qu'un modeste manoir. Il lui adjoint une Chapelle royale. Le château fort, œuvre des Valois, est terminé par Charles V qui commence également une reconstruction de la Chapelle. Le donjon, à lui seul, résume tout l'art de la fortification au XIV^e siècle. Nous ne pourrons malheureusement pas y pénétrer, l'intérieur étant en réparation pour trois années encore.

A partir de la Renaissance, le château n'est plus résidence royale, mais il reste lié à l'histoire. Il est notamment complété au XVII^e siècle par deux pavillons royaux, œuvre de Le Vau. Dans l'un d'eux résidera Anne d'Autriche.

Par ses divers aspects, Vincennes permet d'évoquer l'évolution des anciennes grandes demeures royales. La visite, à la fois historique et architecturale, sera guidée par Mesdames Oswald et Lelong des Monuments historiques. Chaque groupe comprendra 25 personnes.

Le mardi 6 juin à 14 heures 30

Nouvelle visite : *la Roseraie de l'Hay-les-Roses*

Créée à la fin du XIX^e siècle par Jules Gravereaux, la Roseraie de l'Hay-les-Roses offre aujourd'hui plus de 3 200 espèces de roses venues du monde entier. Elles sont présentées en massifs ou sur des treillages, des arceaux et des colonnades. La présentation permet de découvrir l'évolution du rosier depuis les premières roses sauvages et les roses de l'Antiquité, jusqu'aux espèces créées du XVIII^e siècle à nos jours. A la fois conservatoire de la rose, centre de recherches biologiques, jardin de création où naissent fleurs et parfums, la Roseraie est depuis 1910 de réputation internationale.

La visite, esthétique et scientifique, sera guidée par des membres de la Roseraie. Elle durera environ deux heures. Il restera ensuite du temps pour prendre des photos ou se reposer au salon de thé «La Gourmandine».

Un groupe de 50 personnes est prévu, qui sera divisé en trois pour la visite. Un autocar sera mis à la disposition des participants.

SORTIE D'UNE JOURNÉE : GIVERNY

Le jeudi 7 septembre (pour tenir compte de la date de floraison des nymphéas)

A l'étude : le jeudi 8 juin

Sur la demande de certains d'entre vous, absents en septembre, une première visite

pourrait avoir lieu si le nombre d'inscriptions est suffisant. Mais cette date est trop précoce pour être certains que les nymphéas seront déjà fleuris et nous risquons d'avoir beaucoup de monde.

Le matin : Giverny, la Fondation Claude Monet

L'après-midi : le Château de la Roche-Guyon

La propriété de Claude Monet, léguée par son fils à l'Académie des Beaux-Arts, est devenue Fondation, ce qui a permis la réalisation d'importants travaux. La maison a retrouvé son décor intérieur et abrite la précieuse collection d'estampes japonaises réunies par le peintre. Le vaste atelier où furent peints les nymphéas, très proche, est également restauré. Les jardins, reconstitués à l'identique, offrent comme du vivant du peintre, un véritable «tableau exécuté à même la nature». Enfin, le Jardin d'Eau a retrouvé son charme avec le Pont japonais et surtout l'étang qui a donné naissance à l'univers pictural des nymphéas. A Cette date, ils devraient être encore fleuris, leur floraison étant liée à la température de l'eau.

La visite doit durer une heure et demie. Si l'horaire le permet, il sera possible de disposer d'un peu de temps pour poursuivre la visite du parc.

Le Château de La Roche-Guyon, situé sur les bords de la Seine, constitue un véritable manuel d'architecture, du Moyen Âge au XIX^e siècle. Le Château initial était creusé dans la falaise. Au XII^e siècle, un donjon de pierre est édifié au sommet, relié par un passage secret au manoir construit dans la vallée. Il sera complété par une double enceinte. On peut encore voir les herses qui en défendaient l'entrée.

A la Renaissance, le château transformé, devient une agréable résidence seigneuriale. Au XVIII^e siècle, de grands travaux lui donnent son aspect actuel : entrée monumentale, écuries majestueuses, bibliothèque, pavillons, petit théâtre, se fondent dans la forteresse médiévale.

Le groupe pourra comprendre 55 personnes, réparties en deux groupes pour la visite. Un autocar sera mis à la disposition des participants.

Hélène CHARNASSE

LANGUEDOC-ROUSSILLON



Le passé (Nos activités depuis le dernier numéro " provinces " (N° 19 - Mars 99) :

26 mars 99 : Assemblée annuelle pour les adhérents de la Région Languedoc-Roussillon.

24-31 mars 99 : « Conférences Sensibilisations à la science » dans des Etablissements du Primaire et du Secondaire de l'Académie de Montpellier.

5 mai 99 : Participation à l'organisation de la journée de la remise régionale des prix des XVèmes Olympiades Régionales de chimie, avec invitation du conférencier (Dr Robert Wolf - Toulouse).

12 mai 99 : Visite du Centre d'élaboration de la société RICARD - Bessan

3-5 juin 99 : Participation au jury de la manifestation « Exposcience » - Nîmes

21 juin 99 : Visite du Centre d'Ecologie fonctionnelle (Montpellier) : Thème : « Diversité et dynamique de la végétation »

20 septembre 99 : Visite d'un site ostréicole de l'Etang de Thau - Mèze : « L'huître de A à Z »

9 novembre 99 : Visite à l'aéroport de Montpellier-Méditerranée : « Tour de contrôle et circulation aérienne »

En ce qui concerne les visites, deux s'annonçaient comme d'orientation ... disons gourmette : c'est en effet au centre de Bessan (Hérault) que sont élaborés les constituants aromatiques, exclusivement naturels, du Ricard (visite du 12 mai 99). Dans cette unité pilote, la rectification des essences d'anis (qu'elles soient de badiane ou anis étoilé de Chine, ou bien de fenouil) et la production du concentré de réglisse, deux ingrédients incontournables pour l'appellation "pastis", sont réalisées grâce à des technologies uniques au monde. La recette (secrète !) d'assemblage date de 1932.

Visite délectable à tous les points de vue : délicatesse de la fleur de badiane, parfums enchantés des essences (y compris des plantes de Provence nécessairement ajoutées à la composition) et, pour conclure ... le voile opalin qui « ébauche » l'ajout d'eau fraîche à la liqueur dorée. Le centre de Bessan approvisionne en produit de base aromatique les 17 centres de production français et étrangers.

L'élevage des huîtres dans le Bassin de Thau (visite du 20 septembre 99) nous a été présenté pratiquement les pieds dans l'eau (Dieu, qu'il faisait beau, ce jour-là), par l'ostreiculteur lui-même. Pour qui connaît les bassins de la côte atlantique, le risque d'être quelque peu dérouté existe : ici, en effet, l'huître séjourne dans l'eau 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Pas étonnant donc qu'elle y grandisse beaucoup plus vite qu'ailleurs, après avoir été cimentée, à l'état de naissance, sur des cordes ou des barreaux qui plongent verticalement dans l'eau. Les cordes sont en effet fixées à des « tables » dont le coup d'œil, vu de la montagne de Sète ou tout simplement de la N115, vaut à lui seul le déplacement (avis aux amateurs).

Plus à l'intérieur des terres, nous avons découvert, au Centre d'Ecologie Fonctionnelle du Site CNRS de Montpellier (visite du 21 juin 99), ce qui pouvait devenir un espace naturel méditerranéen abandonné par l'homme après exploitation agricole. Il a suffi de comparer une jeune friche,

abandonnée depuis moins de dix ans, avec un friche ancienne (plus de 20 ans) et avec un stade forestier. Comment se fait la colonisation par la folle avoine, les luzernes (annuelles), plus le fenouil (vivace), ensuite les prunelliers et les ronces (ligneux) et enfin le chêne vert, pionnier de la jeune forêt avec son sous-bois de lauriers tins et de liane salépareille ? Grâce au vent, bien sûr, mais aussi grâce aux oiseaux et aux petits rongeurs.

Enfin, nous avons pris de la hauteur, lors de notre visite à la Division « navigation aérienne » de l'aéroport Montpellier Méditerranée (visite du 9 novembre 99). Pendant plus de deux heures passées à la tour de contrôle avec le chef de division, nous avons pu suivre sur écrans informatiques d'abord, puis du sommet vitré de la tour*, les trajectoires et survols (que d'avions insoupçonnés dans le ciel du district aéronautique !), ainsi que les approches finales, atterrissages et autres décollages : accrochez les ceintures ! il était dur de repartir à pied.

*N.B. Il y a aussi des contrôleur du ciel...

Le présent et l'avenir :

15 décembre 99 Visite au Laboratoire de Mécanique et Génie Civil - Montpellier ; Thème : « Le bois, de l'arbre au produit fini ».

21 janvier 2000 : Assemblée annuelle Languedoc-Roussillon.

Dates non encore fixées lors de la rédaction de ce texte :

• « L'indice de pureté de l'air » : Où et comment le détermineront-on ?

• « Autour de la farine » : Visite du Moulin de Sauret - Montpellier

• Visite du laboratoire des Fraudes - Montpellier

• Journée à Alès-en-Cévennes :

a) Le centre CNRS/INRA de Saint-Christol-les-Alès

b) Visite de la mine-témoin

• « Les huiles essentielles » : Conférence et visite.

et toujours les « conférences-sensibilisations » évoquées plus haut.

Françoise PLÉNAT

Les adhérents (y compris hors-région) intéressés par les thèmes indiqués peuvent envoyer un courrier à :
CNRS

A l'attention de Françoise Plénat :
Rayonnement du CNRS
1919, route de Mende - 34293
Montpellier Cedex 5

MIDI-PYRÉNEES



La région Midi-Pyrénées compte 59 adhérents à jour de leur cotisation en juillet 1999.

Galette des Rois

Bien entendu, nous avons commencé l'année par une réunion traditionnelle, autour de la galette des rois, réunion amicale d'une quinzaine de participants, en présence du nouveau Délégué régional du CNRS, Mme Katherine Piquet-Gauthier, qui a succédé à M. Michel Betournay.

Météo-France

En mai, nous avons procédé à la visite du site de Météo-France qui a été organisée à la suite des articles parus dans le bulletin de notre association consacrée aux régions.

Trente participants sont présents : 17 adhérents dont 3 domiciliés dans Midi-Pyrénées, 13 invités.

Nous sommes accueillis au Centre International de Conférences par M. Jean-Michel Wermelinger, Chef de la Division

Communication-Documentation mais aussi Ingénieur CNRS détaché à Météo-France, qui nous présente le site et, plus particulièrement, l'Ecole nationale de la Météorologie qui assure la formation initiale et permanente de l'ensemble des personnels de Météo-France et des personnels militaires spécialisés en météorologie : 250 élèves-ingénieurs et techniciens supérieurs, 100 enseignants et administratifs.

Puis, les participants visitent le Centre national de la Recherche Météorologique où 270 personnes développent leur activité scientifique autour de deux grands thèmes : la modélisation numérique pour la compréhension, la simulation et la prévision des phénomènes météorologiques et climatiques ainsi que le développement d'instrumentation et de méthodes pour la mesure des paramètres météorologiques. Ceci est développé au cours d'un remarquable exposé.

C'est ensuite la visite du Service central de l'exploitation) de la Météorologie avec le Centre de Calcul et le Service des Prévisions. Véritable cœur de Météo-France, cet ensemble de 500 personnes collecte des données provenant du réseau météorologique mondial ; il en assure le traitement pour mener à bien ses tâches : prévisions et banque de données.

Pour finir, nous nous retrouvons autour d'un très sympathique vin d'honneur.

Maison de la Recherche (Université de Toulouse le Mirail)

Nous nous sommes retrouvés le mardi 12 octobre pour :

- Une réunion préparatoire à l'Assemblée Générale de notre association
- Une conférence sur les nanosciences
- Une visite de la Maison de la Recherche

Nous sommes accueillis par M. Jean-Raymond Lanot, Directeur de l'Unité mixte de service de la Maison de la Recherche.

18 adhérents participent à cette journée soit environ 30 % de l'effectif concerné.

Après avoir évoqué la disparition de M. Gabriel, notre Secrétaire Général, ainsi que celle de deux de nos adhérents, Mrs Vialaron et Mittavila, il est procédé à l'examen du rapport moral et des questions financières. Il n'y a pas de remarques particulières. Suit un compte rendu de nos activités 98/99 et une discussion générale sur les projets 2000.

Nous sommes rejoints par Mme Piquet-Gauthier, Délégué régional du CNRS, et par M. Christian Joachim, Directeur de recherche au CNRS, du Centre d'Elaboration des Matériaux et d'Etudes structurales, laboratoire propice du CNRS.

M. Jean Galy, Directeur de recherche au CNRS, fondateur du CEMES, a bien voulu rendre ici compte de cette conférence qui a enthousiasmé les participants :

«Au cours de cette réunion, Christian Joachim, du CEMES, Directeur de recherche au CNRS, a présenté avec l'intelligence et le dynamisme qu'on lui connaît, les perspectives fascinantes qu'ouvre aujourd'hui le domaine des nanosciences. Le groupe «Électronique Moléculaire» dont il a été l'un des pionniers à la naissance du CEMES (1989), place la recherche toulousaine, dans ce domaine, au tout premier rang sur le plan international.

Avec un grand souci pédagogique, C. Joachim a montré comment les nanosciences s'intéressent aux propriétés électriques, mécaniques ou chimiques et comment elles arrivent à les maîtriser à l'échelle d'une molécule. Il est en effet possible de les observer, de les manipuler et de les mesurer à cette incroyable échelle qui s'évalue au 1/10 de nanomètre (nm), c'est-à-dire à quelques 1/100000000 mm. Soucieux de replacer ce domaine scientifique dans la «saga» toujours en perpétuelle évolution de l'Histoire des Sciences, il a rappelé la découverte fondamentale des lauréats Nobel, G. Binnung et H. Rohrer, qui inventeront le microscope à effet Tunnel en 1981, ouvrant ainsi ce nouveau et fabuleux

champ d'investigations. En 1989, la première manipulation de molécules à l'unité a été réalisée, à froid et dans l'ultravide, à l'aide de ce microscope. Il a présenté ensuite comment cette technique de manipulation a été étendue à des molécules de plus en plus volumineuses jusqu'aux manipulations à température ambiante réalisées dès 1996.

La première véritable nanoexpérience a été montée par D. Eigler en 1991. Il s'agissait de concevoir et créer un résonateur à électrons en assemblant en cercle 48 atomes de fer. Succès. C. Joachim a ensuite expliqué comment, avec son collègue J.K. Gimzewski, du Laboratoire IBM (Zurich), il était parvenu à mesurer, pour la première fois, en 1995, la résistance d'une seule molécule.

Cette brève rétrospective sur l'histoire naissante de ce nouveau secteur scientifique a été suivie par la description des travaux de recherche en cours avec la conception, la synthèse puis l'étude expérimentale des premières petites machines «moleculaires». Il s'agit par exemple du premier rotor moléculaire d'un diamètre de 1,2 nm, d'un amplificateur moléculaire à base d'une molécule C₆₀ (ces extraordinaires architectures formées par des atomes de carbone), ou encore de la série des «Landers» moléculaires conçus pour tester les propriétés de conductance tunnel d'un seul fil moléculaire. Toutes ces expériences sont, bien entendu, réalisées sur une seule molécule absorbée sur une surface métallique ultra-propre.

En clôturant ce brillant exposé, C. Joachim a présenté les essais de transfert technologique de ces expériences vers l'Électronique du futur (électronique moléculaire) et vers les machines moléculaires qui ouvrent d'extraordinaires possibilités dans le domaine de la biologie.

Jean Galy
Directeur de recherche au CNRS

Après un excellent repas, pris en commun, Monsieur Jean-Marie Cellier, Directeur de recherche, Directeur du Laboratoire Travail et Cognition, Vice-Président du Conseil

Scientifique de l'Université de Toulouse le Mirail nous présente la Maison de la Recherche en faisant l'historique de ce défi : rassembler des équipes reconnues pour développer la recherche en Lettres et Sciences Humaines. Idée lancée en 1989, conçue et réalisée de 1991 à 1994, grâce à la participation financière des Universités, de la Région, du CNRS.

En 1999, la Maison de la Recherche héberge 11 équipes associées au CNRS, auxquelles il faut ajouter l'Unité Mixte de service gérant l'ensemble, 21 unités propres de recherche de l'Enseignement Supérieur et 9 équipes soutenues par le Conseil Scientifique de l'Université réparties dans plus de 4600 m² de locaux.

Puis, nous visitons le Centre de Promotion de la Recherche Scientifique. Crée dès 1977, il a vocation à promouvoir une politique d'information scientifique par :

- l'organisation de vastes manifestations scientifiques : 103 colloques de 1997 à nos jours, dont 70 colloques internationaux
- la réalisation d'expositions itinérantes, 32 expositions accueillies dans 408 villes en France et à l'étranger
- la réalisation et la diffusion de documents d'information
- la représentation de l'Université de Toulouse le Mirail à certains salons.

Enfin, nous visiterons Géode - Géographie de l'Environnement, qui est un laboratoire interdisciplinaire de la recherche et de la production en géographie, axé sur l'Environnement et le Paysage, dont les programmes de recherche se regroupent en 5 axes :

- Histoire et dynamique de l'environnement
- Risques «naturels» et catastrophes
- Agriculture, environnement et gestion de l'espace rural

- Paysage
- Modélisation spatiale et traitement numérique pour l'environnement.

Nous avons l'immense plaisir de découvrir, au sein de ce laboratoire de pointe en télédétection, un atelier de cartographie traditionnelle dont le cartographe nous fait admirer des réalisations remarquables.

Projets de visites pour 2000

En janvier 2000, nous organisons la réunion amicale autour d'une galette des rois.

Sont à l'étude :

- Visite de l'agrobiopôle de Toulouse : site de l'INRA abritant 2 unités mixtes de recherche CNRS/INRA.
- Visite de Spot Image en liaison avec le Laboratoire d'Ecologie Terrestre de Toulouse Directeur : François Blasco
- Visite du Centre d'Etudes Spatiales des Rayonnements - Directeur : Dominique Le Queau - en liaison avec la Cité de l'Espace
- Visite de l'Ecole des Mines d'Albi-Carmaux et du Musée de la Mine

Par ailleurs, est proposée, à l'échelon national, la visite du nouveau site du Pic du Midi à l'automne 2000-2001.

René ROUZEAU

LORRAINE



Le vendredi 5 février 1999, un groupe de vingt-cinq adhérents de notre Association a participé à la visite de NANCIE (Nancy Centre International de l'Eau).

Le pôle de l'eau est devenu une activité traditionnelle de Nancy dans les domaines du

cycle urbain de l'eau et des relations entre l'eau et la santé. Il a également différentes activités régionales, nationales, internationales : il envoie des experts et entretient une collaboration technique avec de nombreux pays.

(voir compte-rendu complet dans le Bulletin de juin 1999, n° 20, p. 23-24).

Le jeudi 9 décembre 1999, vingt-cinq membres de notre Association ont assisté à la conférence «La grande Bibliothèque d'Alexandrie et sa descendance» que Monsieur Louis HOLTZ a présentée au Conservatoire régional de l'Image de Nancy. Cette conférence illustrée par des diapositives et un plan détaillé de la ville d'Alexandrie a été suivie avec attention et intérêt par les participants qui ont apprécié l'érudition de l'orateur. De nombreuses questions ont suivi l'exposé.

(voir résumé de la conférence dans le Bulletin de juin 1999, n° 20, p. 12).

Georgette PROTAS

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



1999

le 10 juin - Responsable : J. SEYDEN

Le 10 juin 1999, 21 personnes ont participé à une visite de la station d'Avignon de l'Institut National de la Recherche Agronomique.

La matinée s'est déroulée sur le site du Domaine Saint-Maurice, près de Montfavet que certains participants ont eu quelques difficultés à rejoindre, le plan qui nous avait été transmis par l'INRA n'étant pas très clair. Alain Palloix, directeur de l'unité de

Genétique et d'Amélioration des légumes nous a rapidement présenté la structure et la finalité de l'organisme, puis nous a précisé la singularité de la station d'Avignon, essentiellement orientée vers l'étude des légumes et des fruits. Les objectifs de son service sont l'amélioration des poivrons, des tomates et des melons grâce à des techniques d'hybridation accompagnées d'un suivi du génome des nouveaux hybrides et de la détermination des marqueurs responsables des différents caractères.

Les recherches, antérieurement centrées sur les propriétés de conservation et de présentation des végétaux, sont maintenant orientées vers les propriétés organoleptiques - ce qui a fait plaisir aux consommateurs que nous sommes. Nous avons visité les serres où sont croisées des tomates ou des melons de toutes sortes et de toutes origines.

Mireille Jacquemond, directrice de l'unité de Pathologie végétale a évoqué devant nous les problèmes des virus et des bactéries qui infestent les végétaux et nous a fait visiter son laboratoire très récent et de vocation pluridisciplinaire. L'utilisation abusive des pesticides n'a bien sûr pas été passée sous silence.

Après un déjeuner sympathique à l'Auberge de Bonpas, nous sommes retournés à l'INRA, au Domaine Saint-Paul, dans le service de Technologie des produits végétaux. L'exposé qui nous a été fait a porté sur le problème de l'emballage des végétaux frais sous atmosphère contrôlée (O₂ et CO₂) pour leur commercialisation en grande surface ou encore l'approvisionnement des cantines scolaires ou restaurants d'entreprise. La discussion a été vive et le côté qualité du produit a été bien évidemment au centre de celle-ci. Enfin, nous sommes allés dans l'unité de Génétique et d'Amélioration des fruits où les finalités sont analogues à celles de l'unité d'amélioration des légumes, à ceci près que se pose aussi le problème greffon - porte greffe et que le temps d'expérimentation est bien plus long...

L'INRA travaille en liaison avec les chambres d'agriculture, de nombreux pépiniéristes installés dans la région d'Avignon, le Centre technique interprofessionnel des Fruits et Légumes. Il a de nombreux contacts avec les organismes analogues dans le monde entier et participe à l'enseignement supérieur et technique. En bref, une visite particulièrement intéressante et enrichissante.

J. SEYDEN

les 22, 23 et 24 octobre : Responsable M. CONNAT

La vigne et le vin

La semaine de la Science a été l'occasion pour le Comité Scientifique de la ville de Bandol de rapprocher vignerons, oenologues, chercheurs et consommateurs.

Nos adhérents ont pu, en cours de ces journées, participer aux conférences, expositions et dégustations organisées à cette occasion.

le 17 novembre

C'est dans la salle de conférences du Groupe des laboratoires du CNRS de Marseille que Marceau Gast, membre de notre association, nous a présenté "le plus grand musée du Monde : Le SAHARA".

Une soirée exceptionnelle au cours de laquelle nous avons retrouvé ce chercheur passionné et passionnant.

2000

Jeudi 10 février – Responsable M. CONNAT

- 14 h 15 RV à l'entrée du Campus Universitaire de Luminy. Pour tout savoir sur l'ADN et le Génome.

Il sera aussi question des relations d'un laboratoire avec son environnement (laboratoires universitaires ou privés)

- Visite du laboratoire des Technologies avancées pour le génome et la clinique

(TAGC) dont les recherches sont principalement centrées sur l'interface Génome-Immunologie. Cette équipe est issue du Centre d'Immunologie de Marseille.

* sur le plan technologique, elle développe et met au point la mesure quantitative des niveaux d'expression de nombreux gènes par hybridation de sondes complexes sur des réseaux d'A.D.N.

* sur le plan biologique, des études sont conduites en relation avec des pathologies humaines, notamment dans le domaine de l'auto-immunité et de déficits immunitaires.

Monsieur B. JORDAN, responsable de cette équipe qui nous recevra, vient d'être désigné pour être le coordonnateur de «Marseille-génopole».

Pour ceux qui le désireront : Rendez-vous à 11 h 30 au Tennis Club Phocéen de Luminy - Plaine sportive de Luminy à Marseille. Un repas vous sera proposé au prix de 110 F par personne tout compris. Entrée, plat principal (viande ou poisson à préciser dans votre réponse) dessert - vin - café.

Inscription avant le 3 février

Mercredi 1^{er} mars :
Responsable J. SEYDEN

14 heures très précises, visite de l'École de Danse du Ballet national de Marseille.

Pour ceux qui le désireront : Rendez-vous à 11 h 30 au Restaurant «DAR DJERRA», place Muselier, qui donne sur la Corniche Kennedy, face à la plage du Prado à Marseille.

Un repas tunisien (couscous ou tajine; précisez dans votre réponse).

Prix 120 F par personne tout compris.

Inscriptions avant le 23 février.

Sorties en cours d'organisation

Jundi 6 avril : Responsable : M. GAST

Visite à Lyon de la Fondation et du Musée Berliet. Un séjour en chambre d'hôtes vous sera proposé pour les soirées des 5 et 6 avril.

Jundi 27 avril : Responsable M. CONNAT

Visite de l'unité de recherche sur la santé des plantes et du jardin botanique de l'INRA à Antibes.

Hébergement possible dans un petit hôtel de Juan les Pins.

1^{re} quinzaine de mai - Responsables M. ILLY et M. GAST

Visite de la Réserve géologique Digne et du musée de Digne.

Fin mai : Responsable : J. BOURDAIS

Sortie en pays d'APT et du Luberon. Le Vauclusen industriel.

Juillet : Responsables : J. SEYDEN et M. GAST

Dans le cadre du Festival d'Aix-en-Provence, nous espérons offrir à nos adhérents la possibilité d'assister à des répétitions de concerts ou de spectacles.

Maurice CONNAT
REGION RHONE ALPES



Activités 1999

La visite la plus suivie fut celle de la synagogue de la rue Duguesclin, où 21 personnes assistaient, le 18 mars 1999. Un rab-

bin enthousiaste expliqua les rites israélites, qui paraissent étranges aux catholiques. Une bonne heure de questions montrait l'intérêt de l'auditoire.

L'assemblée générale du 18 mai réussissait quand même 12 personnes, ce qui est presque un record pour ce genre de réunion. Elle permet de dégager certaines préoccupations qui ont été exposées à Paris en octobre.

Le 8 juin, nous visitions le laboratoire de haute sécurité dit "P4" de la fondation Mérieux, dont l'inauguration assez récente a fait l'objet de nombreux articles dans la presse. Nous étions 18 personnes très intéressées. Nous avons dû nous contenter d'une visite « extérieure », par les hublots, mais c'était suffisant pour se rendre compte des contraintes énormes imposées par la manipulation de virus dangereux. Exposé et projections, suivis de questions diverses précédaient naturellement la visite des locaux.

Enfin, le 4 novembre, nous étions initiés à la datation par le carbone 14 au laboratoire de M. Evin, à l'Université Claude Bernard. Seules

12 personnes sont venues, car naturellement cette question est assez technique et doit faire appel à une préparation chimique assez complexe. Cette équipe est connue, ne serait-ce que par l'analyse du suaire de Turin, dont les conclusions dépassent l'intérêt scientifique.

D'une manière générale les personnes venant régulièrement préfèrent, comme déjà mentionné, les visites sur Lyon, et l'après-midi.

Projets 2000

19 janvier : visite des installations d'eau potable de la ville de Lyon.

Mars : laboratoire municipal de police scientifique, dirigé par un ancien Directeur de recherche du CNRS.

Mai : assemblée générale

Septembre : l'église Saint-Nizier, récemment rénovée

Novembre : l'École des Beaux Arts

Pierre TURLIER

LES VOYAGES



INFORMATION VOYAGES 2000

Juin 2000

Annulation Corse du Sud : le voyage est remis à une date ultérieure, en raison de problèmes techniques (entre autres, l'absence de guide qualifié sur la civilisation torréenne...)

Islande (nouveau) :

Nous proposons un voyage-découverte en Islande, du 7 au 14 juin, en pension complète*, avec une excursion en avion-taxi aux îles Vestmann. Le séjour (nuit, petit déjeuner et dîner) se fera dans une ferme-hôtel située dans un des plus beaux sites de la plaine du sud. Des excursions dans la vallée de Thorsmörk, à Reykjavik, dans la région des lacs, des geysers et des solfatares, puis, sur la côte sud, et enfin aux chutes de Gullfoss et aux sources chaudes de Geysir, vous permettront d'apprécier les paysages volcaniques uniques de l'Islande.

Le prix total du voyage en pension complète s'élèvera à environ 8500 F taxes d'aéroport comprises. Un guide spécialiste nous accompagnera.

*Les déjeuners de midi pendant les excursions seront pris au restaurant, sauf 2 pique-niques.

Après les vacances d'été

Malte (nouveau)-28 SEPTEMBRE-5 octobre 2000

Sejour au SELMUN PALACE (4*) l'ancien château des chevaliers de St Jean), avec excursions à MOSTA, MDINA, RABAT, GOZO, LA VALETTE, les temples mégalithiques, la grotte bleue, VITTORIOSA. Prix en pension complète (sauf 1 déjeuner jour libre) environ 6000 FF.

Les assemblées



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, partiellement renouvelé, s'est réuni le 13 décembre 1999, sous la présidence de Monsieur Pierre Bauchet. Étaient absents et excusés Messieurs Curien et Donnet ainsi que le Président d'Honneur, Monsieur Jacquinot.

Après avoir accueilli les quatre nouveaux entrants, Messieurs Connat, Lisle et Martray et Mademoiselle Piénat, le Président a présenté des excuses à Monsieur Lisle, pour l'erreur d'impression qui s'est glissée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, concernant son élection. Puis, il s'est félicité de l'équilibre obtenu dans la composition de ce conseil élargi (deux nouveaux postes ont été créés), rajeuni et plus ouvert sur la représentation de la province.

Plusieurs problèmes d'ordre administratif ont été traités : d'abord celui des charges incombant au Secrétaire Général, Monsieur Martray, notamment en ce qui concerne la préparation et la supervision de documents de l'Association ; ensuite celui des modalités de remboursements de certains frais engagés par les délégués de province. Enfin il a été rappelé que la procédure d'élection des membres du conseil d'administration en assemblée générale, bien qu'impurifiée, semblait la mieux adaptée aux statuts de l'Association et serait, par conséquent, maintenue en l'état.

Les 50 nouvelles demandes d'adhésion (31 en région parisienne, 17 en province et 2 à l'étranger) ont été examinées conformément aux statuts.

La situation financière, toujours présentée par Monsieur BOUQUEREL notre trésorier, semble devoir dégager, pour 1999, un léger déficit, malgré la subvention du CNRS et une gestion rigoureuse. En 2000, la situation devrait être identique si, comme l'on espère, le CNRS maintient son aide. Mais le relevage de la cotisation annuelle, inchangée depuis dix ans, est apparu comme nécessaire ; elle a été portée à 120 francs par an et 240 francs pour les membres bientraitants.

Les problèmes liés aux Bulletins ont retenu longuement l'attention du Conseil. Il a d'abord été fait état des appréciations flatteuses sur le contenu du numéro 21, paru début novembre. Le numéro 22, de mars 2000, sera le deuxième bulletin régional, sa réalisation lancée par Monsieur Turlier de Lyon est déjà très avancée.

Les articles des prochains bulletins de juin et novembre 2000 ont été retenus : ils porteront

l'un sur la restauration du patrimoine culturel, peintures, sculptures et textiles, l'autre sur le génome humain faisant ainsi suite à l'article de Monsieur Zalta sur les organismes génétiquement modifiés (plantes et animaux).

L'éditorial de l'un ou l'autre de ces numéros sera consacré au dixième anniversaire de notre association. Le bulletin régional de mars 2001 (número 25) sera confié soit à Mademoiselle Plenat de Montpellier soit à Madame Protas de Nancy qui ont été présentes.

Enfin, la mise au point d'un questionnaire destiné à la préparation de l'annuaire a été étudiée.

Monsieur Bauchet fait part de la parution du premier numéro de la Revue d'histoire du CNRS, première publication du Comité chargé de l'Histoire du CNRS dont le bulletin fera mention dans ses colonnes.

Les prochaines visites et conférences organisées par Mesdames Charnassé et Sainsevin porteront au cours de cette année sur le thème " Paris au XIX^e siècle ". Ces programmes s'annoncent, comme à l'accoutumée, de très grande qualité. Les premières manifestations, ont déjà attiré de nombreux adhérents. Des projets de visites en Charente, à Lyon et dans le Midi ont été présenté par des délégués de province.

Le travail de recensement des visiteurs étrangers, patiemment élaboré par Mademoiselle de Réals a permis de rassembler 6000 références. Un test sur les ressortissants chinois permettra d'en tester l'utilité pour les chercheurs du CNRS.

Ont été à nouveau discuté les modalités possibles de dons à des laboratoires de PVD de matériels inutilisés en France. Aucune avancée n'a été faite pour la réalisation de ce projet qui se heurte à certaines règles administratives contraignantes.

La date de la prochaine réunion du Conseil d'administration a été fixée au 9 mars 2000 le même jour que l'assemblée de l'Ile de France. L'assemblée générale se tiendra le 17 octobre.

L'INFORMATION



LE CARNET

Nous apprenons le décès des adhérents suivants de notre Association :

Elisabeth BERGMANN, Luc BOUFASSA, Michel CLEMENT, Gabrielle FERRERI, Eliane MAUREL, Andre NOBLECOURT, Marianne NOEL, Albert RAYNAUD, Richard VALENCIA.

Nous adressons ici à leurs proches nos plus sincères condoléances.

Nous avons également appris le décès à l'âge de 95 ans de Germaine DIETERLEN, directeur de recherche au CNRS, figure centrale de la recherche africaniste en France (spécialiste des Dogons), et celui, à l'âge de 92 ans, de Michel LEJEUNE, helléniste de renom, spécialiste des langues indo-européennes sud-occidentales, ancien directeur adjoint du CNRS pour les Sciences Humaines.

PROMOTIONS ET DISTINCTIONS

- Dans l'**Ordre national de la Légion d'honneur**, a été promu au grade de commandeur M. Jean-Claude LEHMANN.
- Dans l'**Ordre du mérite**, a été promu au grade de commandeur M. Yves COPPENS.
- Dans l'**Ordre des Palmes Académiques**, ont été nommés chevaliers, Mmes Hélène CHARNASSE, Laurence FRIES, Renée MANOR.

M. Fernand CARTON, ancien président de la section « Science du Langage » au Comité national du CNRS, a été élu membre étranger de l'Académie des Lettres, Sciences humaines et sociales de la Société royale du Canada.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

NB Afin que cette rubrique n'oublie personne, nous remercions nos adhérents de bien vouloir nous faire part des informations dont ils seraient détenteurs.

LES JOURNAUX

Voici les derniers numéros des bulletins adressés par le Siège central ou par les Délégations régionales :

- *Campus Michel Ange*, n°37 (Juillet-Août 99).
- *Sginfos* (Secrétariat général), n°40 (Décembre 99).
- *La lettre de la Délégation Ile-de-France*, n° 42 à 45 (Juin-Novembre-Décembre 99).
- *Phare-Ouest*, n°20-21 (Septembre 99-Janvier 2000).
- *Le Calepin* (Délégation Alpes), n°77 à 82 (Juin à Décembre 99, janvier et février 2000).

• *Microscoop* (Délégation Centre-Auvergne-Limousin), n°55 (Juin 99) et n°8 hors série (Octobre 99).

• *Grains de sel* (Délégation Languedoc-Roussillon), n°18 (Décembre 99).

Et n'oubliez pas le *Petit Journal* de l'ASCL (Association des personnels de recherche).

Tous ces bulletins sont à la disposition des adhérents au Secrétariat, pour consultation.

LES PUBLICATIONS

Le numéro 1 de la *Revue d'Histoire du CNRS*, publication du Comité chargé de l'histoire du CNRS, vient de paraître.

N.B. Et n'oubliez pas de renvoyer la fiche relative à la mise à jour de l'Annuaire, si vous ne l'avez pas déjà fait. Merci.

Vient de paraître, aux Editions du CNRS :

Françoise FLIEDER, Christiane CAPDEROU,
« Sauvegarde des collections du Patrimoine :
La lutte contre les déteriorations biologiques », Paris, CNRS, 256 p., ill. 190 FF.

Nous retrouverons avec plaisir dans cet ouvrage un écho des préoccupations concernant la déterioration biologique et les moyens d'y remédier dont Fr. Flieder, adhérente de notre Association, nous avait fait part dans une conférence fort appréciée de notre public.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

M.	ABOU-LEILA	HUSSEIM	90301	Egypte
Mme	ALLAIN	OOLIE	76018	PARIS
M.	BACHHEIMER	J.PIERRE	38700	LA TRONCHE
Mme	BAUDET	ODILE	78118	PARIS
M.	BOISSEAUx	CLAUDE	88280	ST BENOIT
Mme	BOUBE	CHRISTIANE	31400	TOULOUSE
Mme	BRUNETEAU	MAUD	69160	TASSIN LA DEMI LUNE
M.	BURY	RAYMOND	95470	FOSSES
Mme	CHAPRON	CHANTAL	75007	PARIS
Mme	CHASTANET	JACQUELINE	81190	GIF SUR YVETTE
Mme	CHEN-MAROTEL	JOSIANE	91120	PALAISEAU
M.	COSTA	JEAN	91260	JUVISY SUR ORGE
M.	CROZON	MICHEL	93100	MONTREUIL
M.	CUNY	JOEL	64300	FROUARD
M.	DE MONCUT	CHRISTOPHE	76015	PARIS
M.	DECHAMBEVOY	CLAUDE	91300	MASSY
M.	FLACCUS	ROLAND	91480	QUINCY SOUS SENART
Mme	FRIDLANSKY	FRANCOISE	75012	PARIS
Mme	FRIES	LAURENCE	75007	PARIS
Mme	GAUTHÉ	FRANCOISE	75004	PARIS
M.	GEORGESCAULD	STEPHANE	33170	GRADIGNAN
Mme	GUERN	CATHERINE	75015	PARIS
Mme	GUY CROTTE	OOSTE	13009	MARSEILLE
Mme	HADINGER	OISELE	69005	LYON
M.	JOLLIVET	MARCEL	75015	PARIS
M.	JOVENIAUX	MICHEL	46380	CHATILLON SUR LOIRE
M.	KLEMAN	MAURICE	75250	PARIS CEDEX 05
M.	LAFFORT	PAUL	21810	SAVOUGES
Mme	LIZE	ANNICK	92210	Saint Cloud
M.	LOUBIERE	ANDRE	31820	RAMONVILLE ST AGNE
M.	MARTIN	LOUIS NOEL	34070	MONTPELLIER
M.	MIR	HEDAYATULLAH	78005	PARIS
Mme	ODIER	FRANCOISE	30910	GENERAC
M.	POUSSIQUE	GERARD	30820	CAVEIRAC
M.	SAHETCHIAN	KRIKER	75018	PARIS
M.	SAVY	MICHEL	75015	PARIS
Mme	SUBLAT	JACQUELINE	75001	PARIS
M.	SZWARC	HENRI	78100	SAINT GERMAIN EN LAYE
M.	TEIGER	JACQUES	75005	PARIS
M.	TISSOT	GERARD	78000	VERSAILLES
M.	TRAN	QUOL PHONG	91190	GIF SUY YVETTE
M.	UCCIANI	EUGENE	83150	BANDOL
M.	VALADIER	FERNAND	69100	VILLEURBANNE
M.	VARRENNE	PIERRE	91450	SOISY SUR SEINE
M.	VERGNAUD	GERARD	78540	VERNOUILLET
Mle	VERNOLLE	FRANCOISE	99122	GRANDE BRETAGNE
Mme	VIE DEMARTI	MICHELLE	92200	NEUILLY
Mme	VUILLAUME	MONIQUE	92120	MONTROUGE
M.	WYNCKE	BRUNEAU	54000	VANDOEUVRE

